

Année universitaire 2026/2027

Comptabilité, Contrôle, Audit - 3e année de Licence

Responsable pédagogique : IRINA PALADI - <https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/paladi-irina>

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 3e année de licence Comptabilité, Contrôle, Audit forme de futurs cadres aux métiers dédiés à la maîtrise des chiffres, plus précisément ceux de la comptabilité, du contrôle de gestion, du conseil et de la finance. Elle permet aux étudiantes et aux étudiants de disposer de connaissances approfondies en matière de comptabilité financière, contrôle de gestion, domaine juridique et en finance.

Les objectifs de la formation :

- Passer de la maîtrise technique des disciplines comptables et financières à une maîtrise conceptuelle,
- Tenir compte de l'impact des enjeux sociaux-économiques et organisationnels sur les disciplines comptables et financières,
- Elargir leurs champs de compétences afin de favoriser leur compréhension transversale des disciplines.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

La formation se décompose en 2 semestres représentant un total de 60 crédits ECTS. La validation de l'année d'enseignement repose sur la validation de toutes les UE en obtenant une moyenne (après application des éventuels coefficients) supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble des unités d'enseignement de l'année. Les cours du premier semestre sont en partie mutualisés avec la 3e année de licence - Management et gestion des organisations, et se déroulent de septembre à décembre. Les cours du second semestre sont spécifiques à cette formation, et se déroulent de janvier à mai.

ADMISSIONS

- Étudiantes et étudiants ayant validé leur 2e année de licence ou équivalent BAC+2 (BTS, DUT) d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur, ayant validé 120 crédits ECTS,
- Pour les titulaires de diplômes non francophones, il est nécessaire de justifier d'un niveau de français suffisant, correspondant au DALF ou TCF 600 ou niveau équivalent.

POURSUITE D'ÉTUDES

A l'issue de la 3e année, les étudiantes et les étudiants intègrent automatiquement la 1re année de master - Comptabilité, Contrôle, Audit.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 5
 - Tronc commun
 - [Comptabilité et information financière](#)
 - [Contrôle et pilotage des organisations](#)
 - [Analyse financière](#)
 - [Droit fiscal I](#)
 - [Droit du travail](#)
 - [Droit économique](#)
 - [Mathématiques financières](#)
 - [Anglais](#)

- [Management Scientifique et Aide à la Décision](#)
- Semestre 6
 - Tronc commun
 - [Management des systèmes d'information](#)
 - [Droit fiscal II](#)
 - [Droit du travail](#)
 - [Anglais](#)
 - [Comptabilité internationale](#)
 - [Comptabilité approfondie](#)
 - [Droit des sociétés](#)
 - [Comportement professionnel](#)
 - [Stage obligatoire](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 5

Tronc commun

Comptabilité et information financière

ECTS : 4

Enseignant responsable : BRUNO OXIBAR (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/oxibar-bruno>)

Langue du cours : Français et anglais

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours approfondit des thèmes étudiés lors du cours d'un premier cours de comptabilité et aborde de nouveaux aspects :

- La relativité des chiffres comptables : principes comptables, des besoins différents selon les utilisateurs, normes et référentiels comptables (PCG/IFRS)
- Des opérations aux états financiers : la méthode comptable, les opérations d'exploitation et d'investissement, les opérations d'inventaire, les états financiers (rappels et approfondissements d'un cours de comptabilité I)
- Les opérations de financement
- Les tableaux de flux de trésorerie
- Normalisation et normes comptables internationales
- Initiation à la consolidation et aux comptes de groupe

Compétences à acquérir :

Le cours « Comptabilité et information financière » doit permettre aux étudiantes et aux étudiants :

- de s'initier à l'élaboration des comptes ou états financiers d'une entreprise ou d'un groupe ;
- de les interpréter par référence aux principes et aux règles qui orientent et contraignent la pratique comptable (en France et au plan international) ;
- et, de façon générale, d'apprécier la validité de l'information comptable au regard des besoins des utilisateurs.

A l'issue de ce cours, les étudiantes et les étudiants doivent connaître les différents états financiers (comptes) et les principaux concepts comptables. Ce cours s'adresse aussi bien aux étudiantes et aux étudiants qui souhaitent choisir une filière comptable en M1 qu'à ceux qui, sans se destiner nécessairement à une carrière dans le domaine de la comptabilité, devront néanmoins savoir lire et porter un regard critique sur l'information financière publiée par les entreprises et les groupes. L'initiation à l'élaboration des comptes a pour objectif de sensibiliser les futurs managers aux points critiques du processus comptable et des états financiers.

Pré-requis recommandés

- Un cours de base de comptabilité (comptabilité 1) est recommandé.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : 50 % (test intermédiaire: 35 % exploitation de comptes réels et participation : 15 %)
- Examen terminal : 50 %.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- COLASSE B., avec la collaboration de CHANTIRI R. (2023), Introduction à la comptabilité, Economica, 15e édition
- Chantiri R., Colasse B. (2011), Introduction à la comptabilité - Questions et applications corrigées, Economica, 3e édition.

Contrôle et pilotage des organisations

ECTS : 4

Enseignant responsable : CELINE BAUD (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/ baud-celine>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours présente les différents outils du contrôle de gestion et du pilotage de la performance. Il présente les principes et les méthodes de calcul des coûts, et comment ces calculs peuvent permettre d'éclairer les décisions opérationnelles et stratégiques. Il présente aussi les outils qui permettent de guider et de contrôler la performance financière (les budgets) et opérationnelle (les tableaux de bord). Il vise à former des utilisateurs adroits, qui soient non seulement capables de maîtriser les techniques et les outils fondamentaux, mais qui soient aussi capables d'interpréter les résultats obtenus, de questionner la pertinence des méthodes utilisées, et d'évaluer la cohérence entre les systèmes de contrôle et de pilotage et les objectifs organisationnels. Méthodes de l'Enseignement :

- Cours magistral
- Développement de cas en travaux dirigés.

Compétences à acquérir :

Maîtriser les outils de base du management et du contrôle de gestion et se familiariser avec les processus de contrôle et leurs enjeux stratégiques et managériaux.

Pré-requis recommandés

Aucun pré-requis n'est nécessaire. Toutefois, les étudiantes et les étudiants n'ayant jamais suivi de cours de comptabilité financière ou de comptabilité analytique doivent s'attendre à une charge de travail conséquente.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (test intermédiaire) : 50%
- Examen terminal : 50%.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- N. BERLAND et Y. DE RONGE, Contrôle de gestion, perspectives stratégiques et managériales, Pearson, 2019.

Analyse financière

ECTS : 5

Enseignant responsable : IRINA PALADI (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/paladi-irina>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Coefficient : 1

Droit fiscal I

ECTS : 4

Enseignant responsable : AURELIE CHARVOT

Langue du cours : Français

Volume horaire : 30

Coefficient : 1

Droit du travail

ECTS : 2

Enseignant responsable : MORGAN SWEENEY (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sweeney-morgan>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement comporte :

- Un cours magistral
- 4 séances de TD.

Le droit du travail est un droit vivant et réversible qui pose les règles du jeu des rapports de travail. Le cours porte essentiellement sur les relations individuelles de travail (naissance, vie et mort du contrat) et s'articule entre un cours magistral et des TD. Les questions auxquelles il sera répondu sont multiples et variées, par exemple :

- Qu'est-ce qu'un contrat de travail ?
- Quels sont les pouvoirs d'un employeur ?
- Qu'est-ce que la discrimination ?
- Comment licencier ?
- Comment rompre un contrat sans licencier ?
- Comment faire évoluer un contrat ?

Méthodes de l'Enseignement : Le cours d'amphi aborde les notions fondamentales qui seront approfondies en TD. La finalité du cours est également l'apprentissage de l'argumentation juridique, à travers la participation à des procès fictifs. Les séances de TD permettent de comprendre et maîtriser le raisonnement juridique, à travers des exercices (en particulier des cas pratiques) et la rédaction de conclusions en demande ou en défense.

Compétences à acquérir :

- L'objectif est de donner aux étudiantes et aux étudiants des repères en droit du travail suffisants pour leur permettre d'exercer une fonction de manager
- Ils doivent également être capables de mener un raisonnement juridique argumenté en utilisant les catégories du droit du travail.

Pré-requis recommandés

Aucun, mais une formation au raisonnement juridique est utile, en particulier l'enseignement de droit privé de L2 LSO.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : (50%)
- Examen final : 50% .

La note de contrôle continu est composée des résultats obtenus en TD (participation, selon des modalités définies par l'enseignant : cas pratiques, test, élaboration des dossiers en vue des procès fictifs). L'examen consiste en la participation à une audience fictive. En revanche l'examen de seconde session est écrit.

Bibliographie, lectures recommandées :

- E. Dockès, G. Auzero, Droit du travail, Précis, Dalloz, dernière édition
- E. Peskine, C. Wolmark, Droit du travail, Dalloz, coll. Hypercours, dernière édition.

Le Code du travail n'est pas utile (il n'est pas autorisé à l'examen).

Droit économique

ECTS : 3

Enseignant responsable : Marie-Christine MONSALLIER

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours de l'UE de droit économique a pour objet de permettre aux étudiantes et aux étudiants de CCA de comprendre et connaître les aspects juridiques de l'entreprise. Il s'agit d'une approche juridique de l'entreprise qui ne présente pas de pathologies. Ne relève pas de ce cours, le droit des entreprises en difficulté. Ce cours se divise en trois parties :

- Première partie : le droit commercial. On étudie ici les personnes (sujets) qui exercent le commerce. Plus spécifiquement, la notion de commerçant et les actes de commerce. On étudie ensuite l'objet du commerce : il s'agit de comprendre ce qu'est un fonds de commerce et d'analyser les différentes opérations que l'on peut effectuer sur ce fonds. Le fonds de commerce peut être cédé, il s'agira alors que de comprendre l'opération de cession de fonds de commerce de bout en bout (Des avant-contrats jusqu'à la conclusion de la cession). Le fonds de commerce peut également faire l'objet de garanties comme le nantissement
- Deuxième partie : Cette partie du cours est consacrée à l'étude des règles de droit commun du droit des sociétés. Ensuite, on étudie les différentes formes sociales (SAS, SARL, SA,...). Ce cours a pour finalité de vous faire comprendre les concepts importants de la matière sans oublier l'aspect éminemment pratique de cette partie

(Constitution de sociétés, pacte d'actionnaires, cession d'actions, garantie de passif, responsabilité civile et pénale du dirigeant)

- Enfin une troisième partie est consacrée au droit de la concurrence :

1. Concurrence déloyale
2. Entente illicite
3. Abus de position dominante.

Coefficient : 1

Mathématiques financières

ECTS : 3

Enseignants : FRANCOIS BELOT, MOULKA TAMZALI-LAFOND

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/belot-francois>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

- 1. Intérêts, capitalisation, actualisation
- 2. L'analyse des séquences de flux
- 3. Les emprunts indivis
- 4. Les choix d'investissement
- 5. L'analyse des emprunts obligataires.

L'enseignement prend la forme d'un "cours-TD" dans lequel les concepts théoriques sont illustrés par des exercices et cas d'entreprises. Des exercices d'application sont traités en séance et à préparer d'un cours à l'autre.

Compétences à acquérir :

Ce cours se fixe pour objectif de fournir un cadre conceptuel permettant à un acteur économique (ménage, chef d'entreprise, banquier, investisseur, etc.) d'analyser et de prendre une décision lorsqu'il est confronté à un problème impliquant plusieurs flux financiers (dépenses et/ou recettes) répartis dans le temps. Les concepts clés de valeur temps de l'argent, capitalisation, actualisation, valeurs future et actuelle, taux actuariel seront présentés et appliqués à l'analyse des décisions financières de placement, investissement ou encore emprunt. A l'issue du cours, l'étudiante et l'étudiant maîtrisera les concepts fondamentaux et les outils mathématiques utilisés en Finance et disposera des pré-requis nécessaires à l'analyse des instruments financiers.

Pré-requis obligatoires

- Connaissances en mathématiques ;
- Intérêt pour la finance ;
- Maîtrise du français.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (test intermédiaire) : 50%
- Examen terminal : 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

- « Finance d'entreprise 2026 », Pierre VERNIMMEN, Pascal QUIRY et Yann LE FUR, 2025, Dalloz
- « Finance de marché », Roland PORTAIT et Patrice PONCET, 2023, Dalloz (5e édition)
- « Finance d'entreprise », Jonathan BERK et Peter DeMARZO, adapté par Gunther CAPELLE-BLANCARD et Nicolas COUDERC, 2024, Pearson (6e édition)
- « Mathématiques Financières », Pierre DEVOLDER, Mathilde FOX et Francis VAGUENER, 2018, Pearson (3e édition)
- « Mathématiques financières », Edith GINGLINGER et Jean-Marie HASQUENOPH, 2006, Economica (2e édition).

Anglais

ECTS : 2

Enseignant responsable : CORALIE RAFFENNE (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/raffenne-coralie>)

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'objectif de ce cours est double :

- Sur le fond, il s'agit d'initier les étudiantes et les étudiants à l'analyse de la société contemporaine à travers l'étude de notions de base d'analyse culturelle et de divers objets culturels grand-public (art, littérature, cinéma, séries, presse, fiction & non-fiction, phénomènes culturels, objets de consommation).
- Sur la forme, il s'agira de consolider les compétences linguistiques (compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale, expression orale, prise de parole en continu et en interaction) en les appliquant à l'analyse culturelle, à travers une variété d'exercices (rédaction, présentation, débat, jeux de rôle, etc.).

L'enjeu de ce cours sur le plan linguistique est d'acquérir le niveau C1+ du CECRL, à savoir, être capable d'avoir une conversation sur n'importe quel sujet et exprimer avec finesse son avis, s'adapter à une plus grande variété de sujets pour mobiliser des auditoires variés. Le cours repose sur une brochure mobilisable selon le souhait de l'enseignant elle comporte également un guide d'accompagnement pour l'anglais professionnel (rédaction de CV et lettre de motivation, vocabulaire spécifique, relations au travail, etc.). Des rappels lexicaux et grammaticaux accompagneront bien sûr les deux semestres. Semestre 1 : Society through Culture : Le premier semestre sera axé sur l'étude d'enjeux contemporains au prisme de la pop culture (littérature, articles, cinéma, séries, jeux vidéo, BD ou encore objets de consommation). 3 thèmes principaux abordés : Consuming Storytelling Exoticism & Otherness. Semestre 2 : Keywords : Analyse de documents de nature variée en lien avec des mots-clefs. Ces documents pourront être des extraits de romans, d'ouvrages scientifiques, d'articles ils seront associés à une étude plus poussée de documents visuels. 3 keywords principaux : Image : Roots Truth.

Compétences à acquérir :

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiantes et aux étudiants les outils nécessaires pour exploiter au mieux leur capital culturel en milieu professionnel anglophone. L'enjeu est d'améliorer les capacités d'analyse critique des étudiantes et des étudiants dans un anglais riche, bien construit et élégant.

- Développer ses compétences d'analyse critique des médias, des arts visuels et de la littérature dans les sociétés étudiées
- Renforcer et développer ses acquis linguistiques en anglais (grammaire, lexique spécifique, anglais de spécialité).

Pré-requis obligatoires

Niveau d'anglais intermédiaire supérieur ou avancé (B2+).

Il est fortement conseillé aux étudiantes étrangères et aux étudiants étrangers d'avoir aussi un niveau B2+ en français.

Pré-requis recommandés

- Avoir à disposition une variété de supports numériques en anglais disponibles en libre accès ou via la bibliothèque : bases de données de presse, de documents spécialisés, fiction, documents audio-vidéo (podcast, documentaire, cinéma) ;
- Rassembler les différents moyens d'accéder à ces supports en un document facilement utilisable.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle Continu : 50% de la note finale (écrit & oral en TD)
- Examen de fin de semestre : 50% de la note finale.

Format de l'examen :

- Questions de compréhension & vocabulaire + essay sur un texte.

Bibliographie, lectures recommandées :

Keywords, Raymond Williams Le Vocabulaire de l'anglais, Agathe Majou, Annie Sussel & Corinne Denis

Management Scientifique et Aide à la Décision

ECTS : 3

Enseignant responsable : DANIEL VANDERPOOTEN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/vanderpooten-daniel>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

7/13

Il s'agit d'un enseignement introductif aux modèles de gestion qui a pour but de montrer comment aborder de manière structurée et formalisée certains problèmes décisionnels se posant au sein de toute organisation socio-économique. Il s'inscrit dans le cadre général «business analytics », plus précisément dans la partie prescriptive de ce domaine où il s'agit d'aider les gestionnaires dans leur prise de décision. Ce cours prévoit la présentation des concepts et outils fondamentaux pour la modélisation et la résolution de ces problèmes. Parmi les outils, l'accent est mis sur l'utilisation du tableur et en particulier l'utilisation du module Solveur. Différents cadres de modélisation seront présentés et illustrés sur des cas concrets. L'enseignement s'articule autour des trois blocs :

- Graphes, problèmes de cheminement, flots
- Programmation linéaire
- Théorie de la décision.

Compétences à acquérir :

- Savoir modéliser une situation décisionnelle à l'aide de l'un des cadres présentés
- Utiliser quelques algorithmes simples et outils sur tableur pour produire une solution optimale
- Savoir interpréter cette solution en termes de décision concrète.

Mode de contrôle des connaissances :

- Participation : 20%
- Test intermédiaire : 30%
- Examen final: 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

- "Aide à la décision : une approche par les cas", Ph. Vallin, D. Vanderpooten, Ellipses.

SEMESTRE 6

Tronc commun

Management des systèmes d'information

ECTS : 4

Enseignant responsable : FRANCIS TABOURIN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/tabourin-francis>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Coefficient : 1

Droit fiscal II

ECTS : 4

Enseignant responsable : AURELIE CHARVOT

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

- BIC - IS Détermination du résultat fiscal et paiement de l'impôt
- TVA : assujettis et redevables partiels - régimes particuliers
- Résolution de cas pratiques complexes impliquant des conséquences fiscales relatives aux différents impôts et taxes et impliquant différents acteurs.

Compétences à acquérir :

- Capacités à résoudre des problématiques
- Proposer des solutions adaptées dans un environnement économique complet et avec différents acteurs.

Pré-requis obligatoires

- Une bonne connaissance de la fiscalité de l'entreprise.

Pré-requis recommandés

- L'UE de fiscalité de l'entreprise.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu
- Examen terminal.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- Mémento fiscal Francis Lefebvre.

Droit du travail

ECTS : 3

Enseignants : PIERRE CORBIER, PIERRE VIGNAL

Langue du cours : Français

Volume horaire : 30

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours est focalisé sur les relations collectives de travail, qui ont une importance croissante dans les entreprises. Il s'agit des relations entre l'employeur et les représentants des salariés :

- Comité social et économique
- Organisation syndicale.

L'employeur peut négocier des accords collectifs avec les organisations syndicales représentatives sur des thèmes aussi important que :

- Le salaire
- Le temps de travail
- La protection sociale, etc.

Cours en petit groupe.

Compétences à acquérir :

- Acquérir une formation de base en droit du travail.

Mode de contrôle des connaissances :

- 1 tests intermédiaire
- Un examen final
- Un exposé.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- E. Peskine, C. Wolmark : « Droit du travail -2019 » : Dalloz, Coll. Hypercours, 7e édition, septembre 2018
- G. Auzero, D. Baugard, E. Dockès : «Droit du travail », Dalloz, Coll. Précis, septembre 2018.

Anglais

ECTS : 2

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Enseignement commun avec "Parcours Management et Gestion des Organisations", q.v.

Compétences à acquérir :

Enseignement commun avec "Parcours Management et Gestion des Organisations", q.v.

Pré-requis obligatoires

Idem "Parcours Management et Gestion des Organisations", q.v.

Pré-requis recommandés

Idem "Parcours Management et Gestion des Organisations", q.v.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : TD 50%
- Examen : 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

Idem "Parcours Management et Gestion des Organisations", q.v.

Comptabilité internationale

ECTS : 4

Enseignant responsable : CELINE-MARIE MICHAILESCO (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/michailescoceline>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :**Offre et demande d'informations comptables dans un monde globalisé, les grands acteurs, les pratiques comptables :**

- L'internationalisation de l'entreprise et demande d'informations comptables
- Les influences historiques, culturelles, politiques, institutionnelles, économiques et techniques dans l'évolution des pratiques comptables
- Le processus d'harmonisation / convergence comptable et les grands acteurs internationaux (IASB, IASB, Europe) pour les reporting financier et reporting de la durabilité

Normes comptables internationales :

- Le passage aux IFRS, les effets des IFRS sur l'offre d'informations comptables et financières des entreprises, les difficultés de leur mise en oeuvre.
- La reconnaissance et l'évaluation des incorporels
- L'évaluation à la juste valeur
- La présentation de la performance

Compétences à acquérir :

Ce cours a pour objectif une introduction aux normes IAS/IFRS. Il s'agit de traiter des principales problématiques comptables internationales, tout en soulignant le contexte économique, social, politique ou institutionnel dans lequel elles s'insèrent. Il est ainsi demandé de mettre en œuvre une réflexion reposant sur une analyse conceptuelle, juridique, financiers et économique des enjeux comptables auxquels font face les entreprises appliquant les normes comptables internationales.

Pré-requis obligatoires

- Cours de comptabilité approfondie (1er semestre).

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%)
- Un examen terminal (50%).

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- NOBES C. & R. PARKER (2008), Comparative International Accounting, Financial Times, Prentice Hall, 10th edition, 603 p
- BARBE O. et DIDELOT L. (2010), Maîtriser les IFRS, Paris : Groupe Revue Fiduciaire, Les guides de gestion RF, 5e édition, 846 p
- PIGE B. & X. PAPER (2009), Normes comptables internationales et gouvernance des entreprises : le sens des normes IFRS, EMS, Management & société, 202 p
- Richard J., Collette C., BENSADON D., JAUDET N. (2011), Comptabilité financière - Normes IFRS vs. Normes françaises, éd. Dunod, coll. Comptabilité et Contrôle de gestion, 9e édition.

Comptabilité approfondie

ECTS : 4

Enseignant responsable : FREDERIQUE DEJEAN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dejean-frederique>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours se découpe en deux parties : **1- Les principes comptables : De la théorie à la pratique**

- 1.1. Le principe de séparation des exercices
- 1.2. Les principes du coût historique et de prudence.

2- Les comptes individuels : Quelques éléments clé

- 2.1. L'annexe : support de l'image fidèle
- 2.2. Le bilan : études des fonds propres.

Cours en petits groupes.

Compétences à acquérir :

Ce cours a pour objectif un approfondissement des compétences des étudiantes et des étudiants en matière de comptabilité financière. Sont traitées les principales questions de comptabilité financière, tout en soulignant le contexte économique, social, politique ou encore institutionnel dans lequel elles s'insèrent.

Pré-requis obligatoires

Bonnes connaissances de comptabilité générale

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) : comprenant un test intermédiaire (30%) et une note de participation (20%)
- Examen (50%).

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- Colasse B. (2012), Les fondements de la comptabilité, La Découverte, collection repères
- Collette C., Richard J., Bensadon D. (2018), Comptabilité financière : normes IFRS versus normes françaises, Dunod, 11e édition
- Burlaud A., Le Manh A., Walliser E. (2019), Comptabilité approfondie DCG 10, Foucher.

Droit des sociétés

ECTS : 4

Enseignant responsable : FRANCOIS PASQUALINI (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/pasqualini-francois>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

- Caractéristiques du droit des sociétés :

- Sources de droit
- Grands principes et techniques essentielles.

- Droit commun des sociétés :

- Constitution des sociétés : conditions juridiques, rédaction des statuts, acquisition de la personnalité morale
- Acteurs de la vie des sociétés : dirigeants et associés
- Vie des sociétés : détermination et affectation des résultats, crises politiques et juridiques, transformation des sociétés

- Dissolution et liquidation des sociétés : causes et procédure
- Pactes extrastatutaires : raison d'être, validité et typologie.

- Droit spécial des sociétés à risque illimité :

- Sociétés dotées de la personnalité morale : sociétés civiles, sociétés en nom collectif et sociétés en commandite simple
- Sociétés non dotées de la personnalité morale : sociétés en participation et sociétés créées de fait.

Compétences à acquérir :

- Connaissance des grandes classifications du droit des sociétés
- Compréhension des principaux mécanismes du droit des sociétés
- Compréhension des grandes tendances contemporaines du droit des sociétés
- Aptitude à l'analyse juridique appliquée au droit des sociétés.

Pré-requis obligatoires

S/o.

Pré-requis recommandés

- Cours de droit commercial général.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (100%).

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Document de cours remis en début de semestre couvrant l'intégralité du programme.

- Maurice Cozian, Alain Viandier et Florence Deboissy, Droit des sociétés, LexisNexis, 38e édition, 2025

Comportement professionnel

ECTS : 2

Enseignants : ALEXANDRA DADIER, IRINA PALADI

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dadier-alexandra>

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/paladi-irina>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

- Travaux sur le CV, l'orientation professionnelle et la connaissance du secteur Comptabilité, Contrôle, Audit
- Rédiger un compte rendu professionnel et mener une présentation professionnelle sur un cas d'analyse financière.

Compétences à acquérir :

- Connaître l'environnement professionnel de la formation
- Savoir présenter sa candidature dans le cadre de la recherche de stage.

Stage obligatoire

Langue du cours : Français

